

## Hygiène et prévention du risque infectieux en cabinet médical



*Dr Jean DERRIEN, Président de l'URML Rhône Alpes*

Destinées à protéger aussi bien le praticien que le patient des agents infectieux transmissibles, les mesures d'hygiène dans l'activité de soins sont une préoccupation constante. Bien que de nombreux référentiels aient été élaborés, ceux-ci ne sont pas toujours aisément applicables en médecine ambulatoire. Ils sont en effet souvent la transposition de recommandations destinées aux soins en milieu hospitalier et donc parfois éloignées du contexte des soins de ville.

Une réflexion a été engagée en collaboration avec les partenaires paramédicaux. Les recommandations ont été analysées en fonction des conditions spécifiques d'exercice des diverses professions et plus d'une centaine de professionnels ont participé à une étude destinée à analyser les difficultés rencontrées et les obstacles à l'application des recommandations.

Un [site](#) Internet a été mis à disposition de l'ensemble des professionnels de santé de Rhône Alpes. Ils peuvent y retrouver les recommandations ou réglementations en matière d'hygiène et les télécharger.

Ils peuvent également procéder à une auto-évaluation de leurs pratiques dans ce domaine à partir d'un questionnaire mis à leur disposition en ligne.

Depuis l'ouverture du site en octobre 2007, environ 2 000 professionnels de santé l'ont consulté et 313 ont évalué leur pratique.